

Textes du père Emmanuel

La liturgie : source de l'esprit chrétien

— I —

Allons à vêpres

Ce texte est l'éditorial du numéro de janvier 1879 du *Bulletin de Notre-Dame de la Sainte-Espérance* (tome I, pages 359-361). Le père Emmanuel y dénonce la religion du « ce n'est pas d'obligation », qu'il appelle le « libéralisme dévot », et il en montre les *conséquences*. Ces lignes, lorsqu'on les lit aujourd'hui, avec le recul du temps, apparaissent quasi prophétiques : c'est la *nouvelle pastorale liturgique conciliaire* qui est là désignée presque un siècle à l'avance, avec son adaptation à la mentalité de l'homme moderne, ses « moules nouveaux », ses liturgies spécialisées émanées des bureaux ecclésiastiques, sous prétexte que les offices traditionnels seraient « incompris ». Voyez tout spécialement les derniers paragraphes de cet article : la transposition est facile à faire avec le centre Jean-Bart, l'action catholique spécialisée, les paraliturgies du mouvement néo-catéchuménal et des groupes charismatiques, etc.

Le père Emmanuel dit : « Nous voudrions les voir à l'œuvre, les hommes qui nous disent : *Il faudrait autre chose.* » Dorénavant, c'est tout vu. Alors, reprenons les moules anciens : allons à vêpres !

Le sel de la terre.

*

C'ÉTAIT chez nos pères une règle suivie de tous : la messe et vêpres. Avec cela on sanctifiait son dimanche.

L'Église, il est vrai, ayant tempéré sa législation en ce qui est de la messe paroissiale, permet de satisfaire à l'obligation par l'assistance à une messe autre que celle-là : toutefois, elle ne cesse d'exhorter ses enfants à suivre les offices et les instructions de leur paroisse.

Mais les vêpres ? Un libéralisme d'un genre spécial, puisqu'il s'exerce sur le terrain religieux, disposant à son gré des droits de Dieu, distribue *suavement* à tout venant, mais pas tout à fait gratis, des dispenses d'aller à vêpres. La formule de la dispense est bien connue : ce n'est pas d'obligation !

Nous souhaiterions de faire un peu de lumière sur cette question très impor-

tante, et dont il nous semble qu'un côté du moins reste dans l'ombre. Car malgré tout, il y a des vêpres, et ceux qui n'y assistent pas sentent qu'il leur manque quelque chose. Ils voudraient être rassurés.

Abordons franchement la question, et puisqu'elle est complexe, tâchons de n'oublier rien de ce qui pourra contribuer à l'éclaircir.

Écoutons d'abord les dires du libéralisme dévot :

*

Ce n'est pas d'obligation !

Consultons le catéchisme du diocèse :

« — *Que faut-il faire pour s'occuper saintement les jours de dimanche ?*

« — On est strictement obligé d'entendre la messe le dimanche ; et il faut aussi assister, autant que possible, aux offices du soir, aux instructions de la paroisse, et s'appliquer à toutes sortes de bonnes œuvres. »

Pesons bien les termes : Il y a pour la messe une obligation stricte, cela s'entend d'une obligation sous peine de péché mortel. Mais ce n'est pas là tout ce que veut le catéchisme : *Il faut*, dit-il, assister, autant que possible, aux offices du soir, aux instructions de la paroisse, et s'appliquer à toutes sortes de bonnes œuvres.

Le catéchisme ne fait que reproduire les termes mêmes des conciles qui ont édicté des lois sur la sanctification du dimanche. Et pour ce qui est de l'assistance aux offices, et surtout à vêpres, puisque dans bien des paroisses c'est le seul office qui soit célébré, le catéchisme et les conciles disent : *Il faut*.

Mais pourquoi *faut-il* ? La réponse est facile. Il y a un commandement de Dieu qui nous ordonne de sanctifier le dimanche, et les conciles, comme le catéchisme, nous donnent tous les moyens d'arriver à cette fin, qui est d'obligation. Qui veut la fin doit vouloir les moyens, et qui veut sanctifier le dimanche doit, en ce jour-là, assister aux offices, aux prédications, et s'appliquer aux bonnes œuvres, puisque tels sont les moyens recommandés par l'Église.

Voilà la tradition de l'Église, l'enseignement avec lequel elle a formé un peuple chrétien ; voilà les moyens vrais de la sanctification du dimanche.

*

Que nous dit-on encore ? Qu'il y a des pays où l'on ne dit point de vêpres. Là où l'on ne dit point de vêpres, les chrétiens n'en sont pas moins obligés à sanctifier le dimanche, et ils doivent chercher d'autres moyens d'employer saintement les saints jours.

Mais voudrait-on bien nous dire quel est l'état religieux des contrées où l'on ne dit point de vêpres ? Combien la foi y est vivante, les mœurs pures, les bonnes œuvres en honneur ? Combien ces contrées-là donnent de missionnaires à la Chine, de sœurs de charité aux hôpitaux, de petites sœurs aux pauvres, et

d'aumônes à la Propagation de la foi ?

Tout dernièrement, le Saint-Père Léon XIII laissa s'échapper de son cœur endolori un cri de détresse. Le vicaire de Jésus-Christ demandait l'aumône. Passant par-dessus certaines contrées où l'on ne dit pas de vêpres, son cri de détresse se reposa sur la France, un pays où, par la grâce de Dieu, on va encore à vêpres.

*

Les gens si libéraux qui nous disent : « Pour les vêpres, ne vous en gênez pas », voudraient-ils bien nous dire comment les chrétiens sanctifieront l'emploi de leur temps, s'ils ne vont point à vêpres. En ville, on a bien des distractions, des promenades, des parties de plaisir, mais nous ne voyons guère de moyens de sanctification. Dans les campagnes, la chose est claire. Ou les vêpres, ou le cabaret. Il n'y a presque pas de milieu.

Il nous revient à ce sujet un trait pris dans l'histoire des missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul, en Italie :

« Et parce que les jours de fête le peuple demeurait la plupart du temps oisif sans savoir à quoi s'appliquer, ils acceptèrent avec beaucoup de docilité et d'affection le conseil qui leur fut donné, de faire acheter un grand psautier et un antiphonaire pour chanter les vêpres dans leurs églises les jours de fête et dimanches ; et de plus quelques livres spirituels, à savoir, la vie des saints, les œuvres de [Louis de] Grenade, et autres semblables, pour faire en ces jours-là, étant assemblés dans l'église, une heure de lecture spirituelle. »

Une heure ! Pas libéraux, les missionnaires de ce temps-là !

*

On nous dit : « L'Église ne demande qu'une demi-heure pour la sanctification du dimanche. »

Voilà bien les hommes d'aujourd'hui. Ils n'ont des idées nettes sur aucune des grandes obligations du chrétien. Ils confondent sans aucune gêne le commandement de Dieu avec le commandement de l'Église. Dieu commande une chose, toute spirituelle en quelque sorte, de sanctifier le dimanche : l'Église commande une chose, qui a son côté extérieur, l'assistance à la messe ; alors on oublie doucement le devoir prescrit de Dieu, et l'on n'aura plus d'attention que pour le devoir prescrit par l'Église ; le tout se réduira à la demi-heure d'une messe basse.

A qui nous dira : l'Église ne demande qu'une demi-heure pour la sanctification du dimanche, nous répondrons que l'Église n'est point l'auteur du précepte de la sanctification du dimanche ; il vient de plus haut, c'est un commandement de Dieu.

L'Église, il est vrai, prescrit l'assistance à la messe le dimanche, et il suffit d'une demi-heure pour entendre une messe basse ; mais nous ne croyons pas qu'une demi-heure, fût-elle très bien employée, suffise pour la sanctification du

dimanche.

Un chrétien qui aurait assisté à une messe basse aurait satisfait à ce que l'Église commande sous peine de péché mortel ; mais reste après cela le commandement de Dieu ; et nous ne croyons pas que par une obéissance ponctuelle à un commandement de l'Église, un chrétien puisse se croire dispensé, pour le reste de la journée du dimanche, de l'obéissance au commandement de Dieu.

Écoutons à ce sujet une autorité irrécusable. *Le Catéchisme du concile de Trente* dit : « Un curé doit enseigner avec soin en quelles œuvres et quelles actions les chrétiens *doivent* s'occuper les jours de fêtes, à savoir : aller à l'église, y assister pieusement et attentivement au saint sacrifice. Il faut en outre écouter avec attention la prédication. Les chrétiens *doivent* encore s'appliquer aux louanges de Dieu, aux prières ; ils doivent travailler avec un soin particulier à s'instruire des devoirs de la vie chrétienne, s'exercer aux bonnes œuvres, à la visite des pauvres, à la consolation des affligés. »

Voilà les moyens que l'Église enseigne aux fidèles pour arriver à la sanctification du dimanche, comme le demande le commandement de Dieu.

*

Mais aujourd'hui, il y a un certain idéal, nous dirions presque une invention pour la sanctification du dimanche : le matin on déguste une messe basse, le soir on a la bénédiction du Saint-Sacrement.

C'est tout ; mais c'est facile, cela !

Oui, et avec cela il est plus facile encore d'arriver à la ruine du culte public, et par suite à la disparition de la société chrétienne. Plus de chants auxquels le peuple tout entier prenne part, plus de lien qui réunisse tous les membres de la famille chrétienne, et bientôt plus de peuple chrétien. Peut-être on pourra avoir des réunions pour certaines classes de la société ; ici des messieurs, là des ouvrières ; ailleurs, des dames, ailleurs des demoiselles ; ailleurs ceci ; ailleurs cela. Nous arriverions bientôt à avoir des castes, comme dans l'Inde ; un beau pays, croyez. Le peuple chrétien fractionné, émietté, ne se connaîtra plus. Et voilà ce qu'on aura préparé et réalisé en s'éloignant des vêpres, en ruinant les paroisses.

La ruine des paroisses sera la ruine de la société chrétienne. Il est temps d'aviser à son salut, puisqu'il y a des signes qui nous annoncent que l'on songe à sa ruine.

*

Voici, en effet, ce que nous lisons dans un *très pauvre livre*, récemment édité :

« Il ne faut pas se le dissimuler, l'ancien moule de la paroisse urbaine est, en une foule de villes, de plus en plus stérile... Tout ce culte solennel si beau au XVII^e siècle, qui a traversé le XVIII^e déjà incompris, n'a guère de vie aujourd'hui. Les hommes n'entendent plus rien à ces offices-là ; ils y viennent peu. Il faudrait

autre chose... »

Ne nous dissimulons donc rien, mais ne dissimulons rien non plus de notre pensée. « L'ancien moule de la paroisse urbaine... » Anciens moules des paroisses rurales, on vous fait grâce, ou à peu près. Dites : Bien obligé !

« L'ancien moule est de plus en plus stérile... » Hélas ! mais cela pourrait bien n'être pas la faute du moule, tout ancien qu'il soit. Si... si, dans une ville ou dans une autre, il n'avait pas été manié, nous ne dirons pas selon la formule, mais selon la foi... Le fait est que l'Église n'a pas d'autre moule, et que tout ce qu'on voudrait lui substituer, ne serait que contrefaçon.

« Tout ce culte solennel si beau au XVII^e siècle... » ne serait plus ni beau ni solennel au XIX^e siècle. Les conditions du beau sont changées comme tant d'autres choses. Et puis il est *incompris*... Ah ! si dans les écoles on enseignait un peu moins d'Horace, et qu'on y admît comme autrefois nos hymnes et nos psaumes, le culte ne serait plus incompris. Ici nous avons à l'esprit une encyclique de Pie IX sur les auteurs chrétiens !

Et encore « ce culte n'a guère de vie aujourd'hui ». Que Dieu conserve ce reste de vie !

*

Si cela était permis, nous voudrions les voir à l'œuvre, les hommes qui nous disent : *Il faudrait autre chose*.

« Il faut, nous dit-on, des exercices spéciaux pour les hommes, pour les ouvriers, pour les jeunes gens, pour les militaires ; ...il faut offrir à chaque fraction, à chaque groupe, des exercices en rapport avec ses goûts... » Mais il y a des *groupes*, des *fractions* qui ont un goût très prononcé pour un *exercice* nommé... Faudra-t-il donc ?

Nous sommes loin du moule antique, où les exercices se bornaient au chant des psaumes de David et des hymnes de saint Ambroise sur les motifs du chant grégorien. Chaque *groupe* aurait son petit coin, ses « chants particuliers ». Bien entendu, on ne chanterait pas de latin. « Les hommes n'entendent rien à cela ! » On chanterait... Mais quoi donc ?

Nous le répétons, si cela était permis, nous voudrions voir ce qui sortirait des *moules* nouveaux.

*

En attendant les merveilles des hommes nouveaux, nous tenons pour le moule antique.

Aux premiers temps de l'Église, il n'y avait pas de commandement d'assister à la messe le dimanche. Guidés par leur foi, les fidèles assistaient à la messe tous les jours, c'était pour eux le grand moyen de sanctifier chacune de leurs journées, et par suite leur vie tout entière.

Plus tard, la ferveur se ralentit, et l'Église fit un commandement d'assister à la messe au moins le dimanche. L'Église détermina alors les moyens que les fidèles durent continuer à prendre pour la sanctification du dimanche. Elle prescrivit l'assistance à la messe sous peine de péché mortel ; et se contenta de recommander très instamment l'assistance à vêpres, à la prédication, et les bonnes œuvres.

Quand une mère comme celle-là recommande de pareilles œuvres, pour une pareille fin, qu'y a-t-il à faire pour un chrétien désireux de plaire à Dieu ? Qu'y a-t-il à faire ?

Mais il *faut* obéir. Et c'est ainsi que nous comprenons le mot du catéchisme.

« Il *faut* assister aux offices du soir, aux instructions de la paroisse, et s'appliquer à toutes sortes de bonnes œuvres. »

Conclusion : Nous irons à vêpres dimanche prochain, et de même tous les dimanches et fêtes.

*
* *

Allons à vêpres

Dans les éphémérides du numéro suivant du *Bulletin* (tome I, mars 1879, page 404), on trouve ce petit addendum à l'article qu'on vient de lire.

Le Œel de la terre.

*

Dans notre précédent numéro, nous avons donné, sous le titre ci-dessus, un article auquel nous ajoutons un *post-scriptum*, tiré des *Missions catholiques* (7 février 1879). Dans une correspondance relatant la visite de Mgr Khadifian, archevêque arménien de Sébaste, nous lisons ce qui suit :

« A une heure de Sébaste, se trouve le village de Pirkinik, habité exclusivement par des Arméniens catholiques, au nombre de trois mille. Ils ont une assez vaste église en pierre, et une résidence pour le curé et ses deux vicaires. Mgr Khadifian a été reçu avec allégresse par ses ouailles de Pirkinik. La population de ce village est très pieuse et très attachée au Saint-Siège. Elle assiste chaque matin à la messe et le soir aux vêpres. »

Chaque matin à la messe et le soir aux vêpres ! Voilà une population qui certainement gardera la foi. Et nous qui n'allons plus à vêpres, nous perdons la foi.

— II —

Allons à l'office

La liturgie antique et traditionnelle

« Texte des prières, rites sacrés, cérémonies traditionnelles, tout disparut en un jour pour faire place à des prières nouvelles, à des cérémonies sans antécédents ; la tradition populaire fut brisée, et le mal qui commença en ce temps dure encore aujourd'hui. » C'est en 1877 que le père Emmanuel écrit ces lignes : ce n'est donc pas la révolution liturgique de 1969 qu'il blâme, mais seulement la manie d'innovation qui avait saisi les évêques gallicans au XVII^e siècle – manie pourtant bien douce en regard de ce qui a suivi Vatican II !

Pour le père Emmanuel (à qui Dieu, dans sa bonté, a épargné le spectacle de l'actuelle désolation), la liturgie est vraiment, selon l'expression postérieure de saint Pie X, « la source première et indispensable du véritable esprit chrétien ». Elle transmet d'âge en âge tout l'esprit de la sainte Église, qui, seule, connaît parfaitement les goûts de son divin Époux en matière de prière. C'est à l'office liturgique que, sur les genoux de leur sainte mère l'Église, les chrétiens doivent apprendre l'art si délicat et si secret de plaire à Dieu. Toute l'éducation chrétienne peut donc se résumer en une seule formule : faire comprendre et vivre par les chrétiens ce que la sainte liturgie met sur leurs lèvres. Tel était, dès le premier numéro de son *Bulletin de Notre-Dame de la Sainte-Espérance* (tome I, page 10, mars 1877), le programme du père Emmanuel dans l'introduction de son « Petit Traité de l'office divin », que nous reproduisons ci-dessous.

Le Sel de la terre.

*

L'OFFICE divin par lequel l'Église professe et exprime sa religion envers Dieu, la Vierge et les saints, contient une source inépuisable de précieuses instructions pour le peuple chrétien.

Les dogmes de la foi, les règles de la vie chrétienne, les saintes affections de la piété, tout s'y trouve, exprimé par un double langage, nous voulons dire par le texte même de la prière et par le chant et les cérémonies qui l'accompagnent pour en faire souvent un complément essentiel, toujours une intéressante explication.

La science des saints offices est devenue une sorte de secret depuis les malencontreuses innovations liturgiques du siècle dernier. Texte des prières, rites sacrés, cérémonies traditionnelles, tout disparut en un jour pour faire place à des prières nouvelles, à des cérémonies sans antécédents ; la tradition populaire fut brisée, et le mal qui commença en ce temps dure encore aujourd'hui. Les saints offices n'ont plus été suivis parce qu'ils sont devenus incompris ; et, il faut bien

le dire, les nouvelles liturgies les avaient faits incompréhensibles. Heureusement la sagesse de nos évêques a apporté au mal un remède radical par le rétablissement de la liturgie romaine. Nous avons aujourd'hui la forme antique et traditionnelle de la prière liturgique ; un grand bien reste à faire : en rétablir l'intelligence dans les esprits, en faire ressortir les divines harmonies, en faire sentir les ravissantes beautés, en un mot, renouer la chaîne interrompue de la science et de l'intelligence pratique des divins offices, et réinitier le peuple chrétien au sens de ce qui se fait à l'église. But immense, pour lequel de grands travaux et de gigantesques efforts seraient nécessaires, but que néanmoins nous voulons avoir devant les yeux dans la rédaction de ces notes tout élémentaires dont nous voudrions que la conclusion fût pour nos lecteurs cette courte parole : Allons à l'office !

— III —

L'intelligence de l'office

Pour compléter le texte précédent, nous ajoutons ce court passage des *Maximes de saint Benoît* (au chapitre XII) qui explique que, pour bien prier, « il faut savoir » ; non pas que la prière de l'Église exige d'être savant ou de comprendre tout ce qui s'y dit : ce serait la réserver à une petite élite, alors qu'elle est au contraire le trésor de tous ; mais *il faut savoir* en ce sens que l'intelligence, éclairée par la foi, doit s'associer à la louange de Dieu pour que celle-ci soit parfaite.

Le Sel de la terre.

*

IL EST ENCORE un avis très intéressant et très important de saint Benoît relativement à l'office divin : « Soyons, dit-il, à la psalmodie de telle sorte que notre esprit s'accorde avec notre voix. *Sic stemus ad psallendum, ut mens nostra concordet voci nostræ* ¹. »

Bien avant saint Benoît, saint Paul avait dit : « Je prierai de cœur, mais je prierai aussi avec intelligence ; je psalmodierai de cœur, mais je psalmodierai aussi avec intelligence » (1 Co 14, 15).

Ainsi la voix, le cœur, l'intelligence, tout ce qui est en nous, tout ce qui est nous, doit contribuer à la louange de Dieu. La voix chante, le cœur aime, l'esprit goûte, anime, vivifie la psalmodie et la rend digne de Dieu.

Il est bon de chanter, il est bon d'aimer : mais chanter et aimer avec intelligence, c'est la perfection ; et la perfection est requise quand il s'agit de l'office divin. Le religieux sur la terre ayant à s'unir à l'office de l'ange dans le ciel doit

¹ — *Regula sancti Benedicti*, chap. XIX.

s'efforcer de s'élever jusqu'à l'ange sur les deux ailes de l'intelligence et de l'amour.

Donc, il faut savoir.

Aussi, quand les frères ont du temps libre après l'office de la nuit, ils doivent l'employer à l'étude des psaumes et des leçons de l'office. Saint Benoît le veut ainsi ¹.

Il faut savoir. Toute la tradition bénédictine est là. Là aussi est la raison de tant de travaux, commentaires, explications, gloses sur les psaumes et l'Écriture, qui ont occupé les enfants de saint Benoît dans tous les siècles. Ils voulaient comprendre, ils voulaient savoir, afin de chanter avec intelligence, et de glorifier davantage celui qui est à la fois lumière et amour, vérité et charité.



¹ — *Reg.*, chap. VIII.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !